

Assemblée générale ordinaire de l'Union des retraités de l'Etat de Vaud (UREV)

Mardi 14 SEPTEMBRE 2021, à 14 h 30, salle de Spectacles de Renens

Après tous ces renvois de dates, le président souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue dans cette salle de Spectacles et déclare ouverte l'Assemblée générale 2021 ordinaire de l'UREV. Il remercie tous les membres d'avoir bravé tant d'obstacles pour être présents aujourd'hui et ne cache pas que l'organisation de cette Assemblée a fait l'objet de réflexion et de discussions au sein du comité. Avec du produit désinfectant, un peu de bon sens et de respect les uns envers les autres, tout devrait bien se dérouler. Sincèrement, cela valait la peine d'insister car nous avons vraiment besoin de nous rencontrer, pour ne pas en rester au virtuel comme nous le vivons depuis trop longtemps.

Quelques informations importantes :

La situation particulière limite le nombre de participants à cette assemblée. Dans cette configuration, assis, en respectant la distance, pas d'obligation de porter le masque. Il est possible de commander des boissons, vin rouge, vin blanc et bière en plus de l'eau sur les tables, auprès des dames de service, donc sans aucun déplacement. Les flûtes et le chocolat sont là pour patienter car une partie dînatoire est prévue en fin de séance.

Pour commencer la séance, il faut faire preuve d'un peu d'imagination, car les noms des membres, les différents chiffres mentionnés au cours de cette séance, ainsi que toutes les informations statutaires, sont celles qui auraient dû être communiquées le 16 mars de cette année.

Invités présents lors de cette assemblée :

M. Jean-François Clément, Syndic de la commune de Renens

M. Alain Pahud, Directeur général adjoint de Retraites Populaires, à Lausanne

M. Claude Castella, de Retraites Populaires

M. Alexandre Cavin, président de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et Associations du parapublique vaudois (FSF)

M. Robert Vaucher, membre d'honneur de l'UREV

Mmes et MM les anciens membres du comité de l'UREV

Ainsi que M. Lionel Rouge, responsable marketing du journal « Générations »

Une pensée particulière pour notre membre d'honneur, M. Jean-Paul Hermann, atteint dans sa santé tout dernièrement.

Au nom de cette assemblée et de tous les membres de l'UREV, merci Monsieur le Syndic d'avoir pris un peu de votre précieux temps pour nous rejoindre. Nous vous prions de bien vouloir transmettre à la Municipalité de Renens, l'expression de notre gratitude pour son accueil dans cette salle.

Il a la parole.

1. Adoption de l'ordre du jour et signature de la liste de présence

Les listes de présence ont été établies sur la base des inscriptions. Ceci peut être extrêmement utile en cas de recherches.

L'ordre du jour a été communiqué dans le Bulletin d'Information No 63 puis repris dans le suivant.

Mesdames et Messieurs, celles et ceux qui acceptent l'ordre du jour tel que présenté le fassent en levant la main. Accepté à l'unanimité.

A ce jour, 28 membres ont excusé leur absence à cette assemblée.

Le comité adresse des vœux de prompt et complet rétablissement à tous les membres atteints dans leur santé et qui n'ont pas pu se joindre à nous, ainsi que nos affectueuses pensées à ceux qui sont occupés à d'autres tâches.

Il y a 94 membres de l'UREV qui s'en sont allés en 2020. Afin d'honorer leurs mémoires, merci de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence.

Au nom de tous, il est fait part à leurs familles et à leurs proches, de notre chagrin pour la peine ressentie lors du départ d'un être cher et leur adressons nos sincères condoléances.

2. Désignation des scrutateurs

MM. Olivier Gudit et Christian Lin s'annoncent pour fonctionner comme scrutateur.

Avant d'adopter le PV de la précédente Assemblée générale, la parole est donnée à M. Alexandre Cavin, Président de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et associations du parapublic vaudois (FSF).

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 septembre 2020

Le procès-verbal de notre dernière assemblée, sous forme de résumé, a été transmis par l'envoi du Bulletin d'Information No 62 de décembre 2020. Il figure dans sa version intégrale sur notre site Internet. Il a été établi par la responsable du secrétariat Mme Monika Mosbahi.

Personne n'en demande la lecture et il n'y a aucune remarque au sujet de ce procès-verbal. Passons au vote. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2020 est accepté à l'unanimité. Sincères remerciements à Mme Monika Mosbahi pour sa transcription.

4. Rapport du président

Que dire de plus sur le déroulement de cette célèbre année vingt vingt ? Rien, car tout a été dit, notamment par des journalistes – médecins, des internautes – épidémiologistes, des politiciens – visionnaires ou encore des diseurs de bonne aventure.

Si elle fut, quoi que l'on en dise, une année assez spéciale et surtout difficile, plus pour certains que pour d'autres, nous avons appris beaucoup de choses. Actuellement, il faut faire en sorte que 2021 soit plus facile à vivre, avec moins de stress, plus d'amour, d'espérance et plus de rires, ce qui est bon pour la santé.

Ceci dit, quelques chiffres :

Au 31 décembre 2020, l'effectif de l'UREV se montait à 4660 membres.

Ce qui représente une diminution de 112 membres par rapport à l'année précédente.

180 nouveaux pensionnés ont adhéré à l'UREV en 2020 (contre 193 en 2019 et 299 en 2018).

94 membres sont décédés. 129 ont démissionné pour divers motifs.

43 ont été exclus pour non-paiement de la cotisation après rappels et

44 pour adresses inconnues, ceci malgré toutes nos recherches.

La doyenne de l'UREV est Mme Jacqueline Chessex, habitant à Lausanne, qui a eu 107 ans le 23 juillet. Mme Claire Sartori, à Ecublens/VD, a eu 106 ans le 23 janvier.

Une dame, Mme Hélène Guisan, à Lausanne, fêtera ses 105 ans le 16 novembre prochain.

Après avoir accueilli cinq dames centenaires l'an passé, nous fêtons leurs 101 ans cette année. Il s'agit de Mme Georgette Armengol, également à Lausanne, Mme Germaine De Crousaz Aux Diablerets, Mme Françoise Jaccottet à Yverdon-les-Bains, Mme Nelly Chuard, à Mex et enfin Mme Marcelle Scheurer à Lausanne.

Ajoutons à cette liste quatre centenaires cette année. Soit M. Lucien Reymond à Gimel, Mme Simone Porchet à Yverdon-les-Bains, Mme Elsa Bonifas à Clarens et M. Pierre-André Jaccard à Nyon.

a) Activités de chaque membre du comité durant l'exercice de Mars 2020 à Mars 2021

Avant de donner plus de détails sur l'activité de chaque membre du comité durant cette période, le président tient à préciser que les membres du comité ont tous fait le maximum pour être présent à chaque séance et il y a eu très peu d'exception. A part un essai par WhatsApp, puis deux par visioconférence, toutes les autres séances se sont tenues en présentiel, ce qui est bien plus facile pour discuter et plus humain pour le moral, bien entendu en respectant toutes les mesures sanitaires nécessaires.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du comité pour leur indéfectible soutien, leur disponibilité et leur amitié. Ils n'ont pas hésité à consacrer beaucoup d'énergie et de temps pour le bien de l'UREV. Remerciements tout particuliers à notre responsable du secrétariat qui nous a organisé quelques séances de comité et préparé le repas de fin d'année à son domicile.

Ainsi donc :

A la présidence, Christian Chauvy, qui a encore et toujours la chance de pouvoir compter sur de super membres de comité. Particulièrement bien rodés et parfaitement au courant de leurs activités respectives. Il leur fait entière confiance et les laisse gérer leur dicastère, afin qu'ils puissent faire tout ce qui est possible pour le bien de tous.

Il a conduit les séances et coordonné les diverses tâches des membres du comité, tenu à jour le site Internet www.urev.ch en y faisant figurer régulièrement divers articles intéressants, utiles ou divertissants pas seulement pour les seniors ainsi que des dates de manifestations ou d'expositions

diverses. Il a tenu à jour les adresses des membres abonnés à la Newsletter pour envoyer le journal, ainsi que divers articles. Leur nombre a passé de 650 en 2018 à 713 au début de 2020, et 777 en 2021, ce qui représente une toute petite augmentation que nous aimerions voir croître.

Sur ce support informatique il a composé régulièrement une dizaine de Newsletter durant l'année, d'une part pour garder le contact avec les membres et d'autre part pour leur communiquer divers renseignements et adresses intéressantes.

Il a accompli mon mandat de représentant de l'UREV lors des séances du Comité Central de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et du parapublic vaudois (FSF) et participé à plusieurs séances concernant les finances et les relations avec la CPEV.

Pour terminer, c'est comme représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud, qu'il a siégé et participé à l'élection des quatre membres du Conseil d'administration de la CPEV qui représentent les travailleurs et les pensionnés.

Georges Borno, vice-président et caissier.

Par son activité, notre grand argentier a contrôlé et ordonné le paiement de toutes nos factures et régulièrement renseigné le comité sur la situation financière de l'UREV. Il a fait en sorte que les placements financiers soient le plus favorables possible, malgré la situation.

Le système comptable qu'il utilise permet de gérer également la liste exacte et complète des membres de notre Association, ceci pour l'envoi des cotisations et aussi des rappels. Il transmet à l'imprimeur la liste des adresses des personnes qui reçoivent le Bulletin d'information par courrier.

Il a adressé les sincères condoléances du comité aux familles qui ont eu la douleur de perdre une personne affiliée à l'UREV.

Il a également représenté l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud et participé à l'élection des quatre membres du Conseil d'administration qui représentent les travailleurs et les pensionnés.

Cette année, c'est lui qui a présenté l'UREV à la séance d'information aux futurs retraités préparée en commun par la FSF et la CPEV.

Mme Monika Mosbahi, responsable du secrétariat, de la promotion de l'UREV et des relations avec les familles.

Notre secrétaire gère ces diverses activités avec une grande compétence. Durant l'année, elle a préparé pour l'expédition quelque 1'000 enveloppes contenant les documents de propagande pour adhésion à l'UREV. Celles-ci, comme le prévoit la convention que nous avons signées, sont ensuite adressées, fermées puis envoyées par Retraites Populaires. A relever que cela nous coûte quand-même un peu plus de Fr. 2'000.- par an.

Mme Mosbahi a donné suite aux 180 demandes d'adhésion à l'UREV.

Elle a adressé les vœux du comité aux anniversaires des octogénaires et ainsi de suite tous les cinq ans. Elle a eu le plaisir de nous transmettre des remerciements de membres surpris de recevoir des vœux de la part de notre Association.

De plus, elle a répondu aux diverses questions, courriers, appels téléphoniques ou messages informatiques en relation avec le soutien aux familles.

M. Michel Berney, responsable des courses, conseiller auprès du comité et chargé de mission.

Rappelons tout d'abord que M. Berney est membre du Conseil d'administration de la CPEV pour les cinq prochaines années, où il occupe la place de Président du comité permanent « Placements immobiliers ».

Malgré cette importante charge, Michel Berney a fonctionné comme secrétaire aux procès-verbaux lors des assemblées de comité. Il nous a régulièrement renseigné sur l'état d'avancement des travaux au Vortex, bâtiment emblématique de la CPEV. En réunion de comité, il a calmé les débats et posé les bonnes questions au bon moment. Il nous a ainsi conseillé et orienté à plusieurs reprises afin que le comité prenne les meilleures décisions et surtout les plus favorables pour tous les membres de notre association.

Concernant les courses, inutile de préciser que l'année 2020 a laissé un grand vide.

M. Thierry Froidevaux, responsable de l'édition du Bulletin d'information et de la brochure « Avantages ».

Pour ce qui est de la conception et l'édition de votre journal, Thierry Froidevaux a poursuivi sur sa lancée pour nous offrir un Bulletin d'information toujours plus attractif et intéressant. Plusieurs membres ont d'ailleurs félicité notre rédacteur pour cette bienfaisance. Il est vrai que le niveau atteint est actuellement excellent.

Toujours dans le but de garder le contact avec nos membres, il a été convenu d'éditer un exemplaire supplémentaire du Bulletin d'information. Dès lors, parmi les choses que nous renonçons à chiffrer, il y a le nombre d'heures passées devant l'écran et le nombre de messages informatiques envoyés et reçus par M. Froidevaux. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Au sujet de la plaquette Avantages, celle-ci a été réimprimée avec quelques modifications. Elle vous a été remise au début de cette année, avec la carte de membre et la cotisation 2021.

M. Froidevaux a également siégé comme représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud et participé à l'élection des quatre membres du Conseil d'administration qui représentent les travailleurs et les pensionnés.

Activités générales réalisées par le comité de mars 2020 à mars 2021 :

Ci-dessous quelques informations qu'il est possible de chiffrer mais, plus encore durant cette période spéciale, il est impossible de le faire pour les très nombreux contacts que le comité a eu par téléphone, WhatsApp, messagerie électronique ou même par courrier.

Alors, les diverses activités, tout d'abord **à l'interne** :

Séances de comité : 10 séances

Séances de comité restreintes, avec le caissier, la secrétaire ou autre : à 5 reprises

Problèmes familiaux ou à caractère financier : 2 interventions

A l'externe :

Comité Central de la FSF : 9 séances, dont 6 par visioconférence

L'assemblée ordinaire des délégués de la FSF, a fait l'objet d'un vote électronique

Séance d'information aux futurs retraités, avec la FSF : une séance le 22 janvier 2020

Une délégation du comité a reçu la Commission de gestion et de vérification des comptes pour le contrôle des livres le 8 janvier 2021, à Lausanne. Les membres de cette commission ont pris la peine et le temps de contrôler toutes les pièces justificatives des comptes de l'UREV

Assemblée des délégués des assurés de la CPEV : 2 séances

A ce sujet, comme pour toutes les associations, le calendrier de la Caisse de pensions a été complètement chamboulé, concernant les diverses élections. Que ce soit celle des délégués à l'Assemblée des délégués des assurés de la CPEV, tout comme celle des quatre membres du Conseil d'administration représentant les assurés.

Petit rappel de la succession des événements :

Après le dépôt des candidatures, il y a eu vote entre le 8 et le 27 septembre 2020. Lors de ce scrutin, c'est vous qui avez brillamment élu les quatre représentants de l'UREV, candidats pour le cercle des pensionnés. Puis, à cause de la situation sanitaire, l'Assemblée ordinaire des délégués, tout comme l'élection des représentants des assurés au futur Conseil d'administration ont été reportées. Ensuite, une Assemblée extraordinaire a enfin eu lieu le 17 décembre 2020 pour élire les quatre administrateurs représentant les assurés, qui sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 2021. Il y a donc deux personnes affiliées à la FSF qui sont MM. Yves Froidevaux et Michel Berney, puis deux adhérents au syndicat SUD qui sont Mme Diana Vonlanthen et M. Stéphane Delaporte.

A tous les représentantes et représentants de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la CPEV, à l'Assemblée des délégués de la FSF, à tous les membres de la Commission de gestion et de vérification des comptes, le président adresse les remerciements du comité pour les tâches accomplies, pour les responsabilités prises et le soutien manifesté aux intérêts des adhérents de notre association. Il remercie également tous les membres qui ont pris le temps de nous adresser des petits mots ou des messages informatiques, ce qui fait toujours plaisir.

b) Objectifs 2021

Opération Horloge. Un contact récent avec le Directeur de l'Ecole Technique de la Vallée de Joux relate que le projet avance. En effet, la conception du mouvement est terminée et l'ensemble des plans des pièces de l'horloge est terminé. Toutes les pièces des éléments pour le montant du prototype sont réalisées et le projet du cabinet a été finalisé et validé. La prochaine étape sera de monter le prototype et d'effectuer des mesures afin de corriger éventuellement des éléments de conception. Son emplacement a été défini avec l'architecte cantonal des monuments historiques. La Covid-19 a impacté cette œuvre, par la fermeture des écoles et les travaux par demi-classes mais le Directeur précise que les apprentis se sont largement impliqués dans le travail d'usinage de ces pièces et qu'ils en sont fiers.

Un autre objectif est de faire connaître l'UREV loin à la ronde, ceci par l'organisation de rencontres à thème. Des recherches de propositions sont en cours.

Reprise de l'organisation des courses.

Le maintien de nos relations privilégiées avec la CPEV reste évidemment une priorité.

Et enfin, un thème important qui est celui de mettre à jour et de stabiliser notre situation financière.

Comptes 2020

a) Rapport du caissier

Les comptes de l'exercice 2020 ont été publiés dans le Bulletin d'Information No 63.

Ils sont présentés et commentés par le caissier, M. Georges Borno.

b) Rapport de la Commission de gestion et de vérification des comptes

Pour la lecture du rapport de vérification des comptes, la parole devrait être donnée à Mme Eliane Aubert, présidente et première vérificatrice. Mais en son absence c'est M. Alain Vuistiner, vérificateur, qui le lit.

c) Adoption des comptes 2020

Celles et ceux qui acceptent les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés sont priés de le faire en levant la main. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

5. Budget 2021

a) Présentation du budget 2021

Également présenté et commenté par le caissier, M. Georges Borno.

b) Adoption du budget 2021

Celles et ceux qui acceptent le budget 2021, tel que présenté, sont priés de le faire en levant la main.

Le budget est adopté à l'unanimité.

c) Décharge au caissier, au responsable des courses et au comité

Celles et ceux qui acceptent de donner décharge au caissier, au responsable des courses et au comité sont priés de bien vouloir le manifester en levant la main. Les décharges sont données à l'unanimité.

6. Cotisation des membres UREV

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 30.- pour 2022.

7. Election des membres et suppléants de la Commission de gestion et de vérification des comptes

Mme Eliane Aubert (qui a remplacé Mme Burgat) quitte ce jour sa fonction de présidente et première vérificatrice de la Commission de Gestion et de vérification des comptes.

Au nom du comité, sincères remerciements à Mme Aubert pour son travail minutieux, précis et ses bonnes questions lors des vérifications. Mme Aubert est remplacée par Mme Yvette Burgat, qui devient présidente et première vérificatrice. Elle est secondée par M. Alain Vuistiner ainsi que par Mme Sylviane Ansermoz, alors que Mme Laure Eugénie Sayad passe de suppléante à membre.

Il nous faut donc nommer un membre suppléant à cette Commission de Gestion et de vérification des comptes. Le président attend des propositions, éventuellement à l'issue de cette assemblée.

8. Election des membres du comité de l'UREV, période 2021 - 2024

En principe, il s'agit d'une formalité puisque tous les membres du comité en place ont accepté de se représenter pour une nouvelle législature, laquelle est déjà bien entamée.

Un membre dans la salle veut-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas.

Celles et ceux qui acceptent l'élection des membres du comité ici présents sont priés de le faire en levant la main. Ils sont réélus à l'unanimité et par acclamation.

a) Election du Président de l'UREV, période 2021 -2024

Comme le veut le protocole, la parole est donnée au vice-président pour la suite des opérations.

Celles et ceux qui acceptent l'élection du président ici présents sont priés de le faire en levant la main. Est réélu à l'unanimité et par acclamation.

Très sincères remerciements pour la confiance que vous témoignez au président. Il va faire tout son possible pour ne pas vous décevoir et continuer à valoriser l'UREV le plus loin possible.

Un petit bémol cependant puisque des départs prochains au sein du comité sont à prévoir. Alors, si un membre est intéressé par une activité en son sein, merci de prendre contact directement, par messagerie ou par téléphone pour fixer une entrevue afin d'en discuter calmement.

9. Election des représentants de l'UREV à l'Assemblée des délégués de la Fédération des sociétés de fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF)

La prochaine assemblée aura lieu le 13 octobre 2021 à Lausanne et nous avons droit à 13 délégués. Ils ont été contactés et la convocation leur a été transmise. Sans opposition de votre part, une réélection en bloc de tous ces représentants est proposée.

Avez-vous des oppositions concernant cette façon de procéder ?

Après lecture des noms de ces représentants, ils sont élus à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue à l'intention du comité jusqu'à ce jour.

11. Divers

Le président tient à remercier publiquement et sincèrement les membres du comité ici présents pour l'organisation de cette AG, que ce soit pour ses deux renvois, sa publication dans le journal, la prise

des inscriptions par téléphone, la création du Power Point, la réception dans cette salle et encore tous les détails annexes, qu'il n'aurait jamais été capable de faire seul.

Maintenant, la parole est donnée à l'assemblée. Personne ne s'exprime.

Mesdames et Messieurs, chers membres de l'UREV, nous arrivons au terme de la partie statutaire de cette Assemblée générale 2021. Elle s'est déroulée, non pas comme à l'accoutumée, mais dans une ambiance un peu spéciale, néanmoins dans le calme et la sérénité. Vous avez une fois encore démontré la confiance que vous accordez aux personnes qui s'investissent pour vous représenter.

Si la situation le permet, la prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 15 mars 2022.

Mille mercis à vous tous. Que le bonheur, la satisfaction et surtout la santé soient les compagnons de votre avenir. Mais aussi, après la santé, c'est le moral qui doit rester au beau fixe pour accompagner vos journées.

Pour la suite, merci de rester à votre place pour assister au spectacle de l'artiste qui a été présenté dans notre Bulletin. Donc santé et merci infiniment pour votre patience.

Monika Mosbahi, responsable du secrétariat